« La mer n'appartient plus aux pêcheurs »

C'est l'amer constat que dresse Vincent Chiocca, pêcheur dans la baie de Pinarello depuis 65 ans...

Et dire qu'il y a 60 ans, le seul bateau qui se trouvait ici était celui de mon père...', se souvient Vincent Chiocca en regardant avec nostalgie la baie de Pinarello. Ce matin-là, des dizaines de bateaux sont au mouillage dans le petit port de pêcheurs.

« Aujourd'hui, on achète un bateau comme on achète une voiture », regrette Vincent Chiocca qui constate une explosion du nombre de bateaux de plaisance depuis une quarantaine d'années. *« La mer n'appartient plus aux pêcheurs, elle appartient à la plaisance ! »*

Issu d'une famille de pêcheurs *« depuis six générations »*, Vincent Chiocca pêche dans la baie de Pinarello depuis plus de 65 ans.

Si la pêche est devenue un métier de plus en plus difficile et *« de moins en moins rentable car il n'y a plus de poissons »*, le pêcheur a aussi vu les conditions de travail se dégrader à cause du comportement de certains plaisanciers.

« Beaucoup ne respectent pas les règles en mer. Les pêcheurs ne peuvent plus travailler correctement et installer leurs filets près des côtes. Les plaisanciers arrivent sur nous à toute vitesse, certains s'accrochent à notre matériel de pêche et l'abîment. On a même retrouvé des hameçons dans nos filets à langoustes car il y en a qui se permettent de pêcher dedans », déplore le pêcheur.

Vincent Chiocca, pêcheur à Pinarello depuis plus de 60 ans, s'inquiète de l'avenir des travailleurs de la mer. O.A.

Concurrence déloyale

Si Vincent Chiocca a pris sa retraite depuis longtemps, il continue chaque jour à prendre son bateau par passion, mais aussi pour pêcher le poisson qui sera ensuite servi lors du repas du midi sur ses embarcations touristiques Chiocca Croisières.

Il y a 24 ans, le pêcheur a lancé sa propre compagnie de promenades en mer. Deux bateaux, pouvant accueillir chacun près de 200 passagers, permettent aux touristes de découvrir le golfe de Porto-Vecchio et les Bouches de Bonifacio jusqu'aux îles Lavezzi.

L'entreprise emploie une dizaine de salariés. Mais, cette année, l'une des deux embarcations touristiques n'a pas quitté le port de Porto-Vecchio.

Pour Vincent Chiocca, cette baisse de fréquentation serait en partie liée à la concurrence déloyale de certains plaisanciers qui n'hésiteraient pas à proposer des traversées en mer aux touristes, aux dépens des socioprofessionnels. *« Celui qui s'achète un semi-rigide et met 10 personnes dessus peut gagner 1 000 € par jour, sans être en règle. On en voit arriver tous les jours à la pompe à essence du port de Porto-Vecchio »*, affirme le gérant de Chiocca Croisières.

« Sauf qu'eux n'ont pas à payer les salariés, le matériel, l'essence, les taxes... Si ça continue comme ça, on va être obligés d'arrêter notre activité. »

Selon ce professionnel, la seule solution serait de renforcer les sanctions. *« Il faudrait vraiment changer les réglementations et faire plus de contrôles en mer. Sans cela, nous ne pourrons plus exercer du tout... »*, estime Vincent Chiocca, dont l'inquiétude concerne surtout les futures générations.

« Malheureusement, la pêche et les promenades en mer ne rapportent plus rien et je n'encourage pas mes petits-enfants à reprendre le métier. Il n'y a aucun avenir pour les jeunes dans la mer. »

Le passionné, lui, continuera à prendre son bateau tous les matins pour aller pêcher et s'arrêtera *« certainement l'année prochaine »* pour prendre une retraite bien méritée après plus de six décennies passées en mer.

OPHÉLIE ARTAUD